OUVERTURE DE 2 RELAIS ASSISTANTS DE VIE

1. L'essentiel

Quand : Mercredi 3 mai 2017 à 13h30 (groupe 1 – 4 salariées)

Lundi 22 mai 2017 à 13h30 (groupe 2 – 6 salariées)

Où : EHPAD d'Argentat

Participants :
10 auxiliaires de vie/assistants de vie, salariés du particulier employeur en situation de dépendance du fait de l'âge ou du handicap, qui travaillent en direct (CESU) ou par l'intermédiaire d'une structure mandataire (instance de coordination).

Animatrice : Emmanuelle DEROO – formatrice au GRETA du Limousin, organisme de formation continue du Ministère de l'Education Nationale, habilité à animer des relais sur le département de la Corrèze.

Organisateurs du relais: l'Instance de Coordination pour l'Autonomie des Xaintries (cantons de Reygades & St Privat) et le Greta du Limousin.

Partenaires : Le conseil départemental de la Corrèze, la FEPEM (fédération des particuliers employeurs de France), Ipéria l'Institut (organisateur des formations pour les salariés du particulier employeur).

Relais qui ont ouvert ou qui vont ouvrir en Corrèze (2016 – 2017):

- Corrèze
- Tulle
- Seilhac
- Treignac
- Lubersac…

2. Les Relais Assistants de Vie en quelques mots :

Dispositif de formation gratuit pour le salarié et remboursé à l'employeur.

Un relais c'est : 5 séances de 3 heures, réparties sur un trimestre, animées par une formatrice du GRETA sensibilisée aux spécificités de ce métier.

Le groupe est constitué de 4 personnes au minimum et au maximum de 12.

Lieu, dates et horaires : en fonction des demandes et des contraintes des futurs participants (souplesse – proximité) – pas de structure fixe.

Objectifs des relais :

- rompre l'isolement des salariés
- échanger sur ses pratiques et son expérience
- s'informer sur l'actualité du métier
- acquérir de nouvelles connaissances et développer ses compétences
- donner de l'appétence pour la formation

Contact :

Anne BRUNEL, Conseillère en Formation Continue au GRETA du Limousin – Agence d'Egletons
Tél : 06 37 53 70 02 ou 05 55 95 08 69
Mail : anne.brunel@ac-limoges.fr